

Motion adoptée par les membres des jurys de baccalauréat 2018

Les membres des jurys du baccalauréat déclarent qu'ils ne peuvent accepter la mise en œuvre de plusieurs principes mis en avant par le projet de réforme du baccalauréat et du lycée.

Ils concernent les points suivants.

- 1) Les disciplines enseignées, au lieu d'être considérées comme complémentaires les unes des autres, sont envisagées comme concurrentes. L'abandon d'une organisation en séries risque de ne plus permettre d'envisager une cohérence entre les enseignements.
- 2) Les élèves seront contraints de choisir en cours d'année de Première d'abandonner une des trois spécialités en lesquelles ils sont engagés.
- 3) On renonce à un enseignement commun sur tout le territoire au profit d'orientations locales dépendant de la taille des lycées et des bassins. Quelle égalité entre un élève d'une grande ville pouvant choisir un établissement en fonction de telle ou telle spécialité et un autre d'une ville moyenne qui dépend d'un seul lycée ? Et, même au sein d'un bassin (ensemble de plusieurs établissements), tout élève est-il réellement en mesure de se rendre dans un lycée qui n'est pas celui de son secteur ?
- 4) De nouvelles spécialités aux contours disciplinaires flous. Comment admettre que les disciplines en spécialité ne soient pas reconnues dans leur identité propre avec des programmes et des épreuves nationales ?
- 5) Le calendrier envisagé pour le baccalauréat, avec des épreuves disséminées sur plusieurs mois, est ingérable.
- 6) Le remplissage des classes de tronc commun avec des effectifs excessifs et des élèves aux parcours et motivations hétérogènes serait anti-pédagogique et représenterait en même temps des conditions de travail plus difficiles encore que ce qu'elles sont actuellement pour des enseignants moins nombreux.

Les choix d'orientation précoces, l'affaiblissement de la transmission des savoirs disciplinaires, le renforcement de la place de l'évaluation, le renvoi aux arbitrages locaux de l'offre proposée dans chaque lycée, produiront à coup sûr un accroissement considérable des inégalités géographiques et sociales entre les élèves.

Les professeurs, membres des jurys du baccalauréat 2018, demandent donc au moins une remise à plat d'une réforme insuffisamment pensée, effectuée dans la précipitation et contre l'avis du Conseil Supérieur de l'Education.